

Principes et pratiques de fonctionnement entre acteurs de L'UNAM

Atelier n°3 – 4 juin 2010 (16h à 18h)

Compte-rendu de la séance v1.1

Avant-propos

Les travaux réalisés lors des Ateliers 1 et 2

- Synthèse des entretiens préalables
- Définition d'une typologie de schémas de coopération
- Définition de principes directeurs stratégiques et opérationnels



- · Partager les livrables proposés pour la mission gouvernance
 - La typologie des 14 missions de l'UNAM et leurs objectifs
 - Le fonctionnement des « coopérations » au sein de l'UNAM
 - La charte des membres
 - L'organisation du PRES (l'UNAM)
- Organiser la suite des travaux
 - Recherche de priorités
 - Calendrier
- L'atelier du 4 juin 2010 (3ème et dernier atelier du groupe de travail « Gouvernance ») s'est tenu en présence de MM Martina, Helfer, Yguel et Lamboley.
- Les livrables proposés (chapitres 1 à 5) ont pu être partagés en séance. Ils ont suscité un certain nombre de remarques et de suggestions appelant des reformulations. Le présent document est donc une version remaniée.
- Le chapitre 6 correspondant à la priorisation et l'organisation de la suite des travaux n'a pas été abordé faute de temps.
- <u>Suite des opérations</u>: un partage de ces travaux avec les membres du bureau est envisagé. Un point d'avancement pourrait être réalisé à l'occasion du prochain CA du 25 juin (points à traiter par M. Martina)



- 1. Synthèse des types de coopérations au sein de l'UNAM
- 2. Typologie et objectifs des 14 missions identifiées
- 3. Les processus clés de fonctionnement au sein de l'UNAM
- 4. La charte des membres de l'UNAM
- 5. L'organigramme du PRES l'UNAM et les indicateurs de performance
- 6. La suite des opérations priorités et calendrier
- 7. Conclusion des travaux



3 types de « collaboration » sont envisagés au sein de l'UNAM

TYPE 1

COOPERATION « INTER-MEMBRES »

- > 1 collaborateur (ou une équipe) au sein d'un établissement assure (réserve de capacité et/ou domaine d'excellence) un service pour le compte de tout ou partie des membres.
- > L'UNAM a un rôle d'appui méthodologique et de régulation du système.
- > A terme, les établissements se répartissent un certain nombre de fonctions de façon équilibrée et en fonction de leurs atouts.

TYPE 2

PRES « PROJET »

- > 1 chargé de mission central est chargé d'animer / coordonner / piloter un projet pour le compte de la communauté
- > Il travaille en mode projet (durée de la mission) avec des interlocuteurs ciblés dans chacun des établissements (qui ne lui sont pas rattachés hiérarchiquement).

· le Chargé de Mission est un collaborateur d'un des établissements membres.

2A - CM MAD

 Il est mis à disposition du PRES (temps partiel ou plein).

CM MAD = Chargé de Mission Mis A Disposition

2B - CM PRES

• le Chargé de Mission est un collaborateur du **PRES**

CM PRES = Chargé de Mission collaborateur du PRES

TYPE 3

PRES AVEC « TRANSFERT DE COMPETENCES »

- > 1 « pilote » est chargé d'animer / coordonner / piloter un service (pérenne) pour le compte de tout ou partie des membres.
- > Il est entouré de compétences (opérationnels, experts) qui assurent une prestation pour compte de tout ou partie des membres (compétence transférée)

3A - REPARTI

- · L'équipe est répartie entre le central (l'UNAM) et en délocalisé (dans les établissements).
- · Les collaborateurs délocalisés sont hiérarchiquement rattachés au pilote.

3B - CENTRAL

· L'ensemble de l'équipe est regroupée en central.

Cette typologie des « coopérations » n'a pas été modifiée depuis l'atelier n°2.



Le Groupe de travail a retenu majoritairement la formule 2 (« PRES Projets »)

N	Missions du PRES – L'UNAM 1.1 Doctorat labellisé l'UNAM		Typ PRES F	Projets	PRES a	oe 3 vec TSF	Commentaires (Membres concernés)
1.			2A – CM MAD	2B-CM PRES	3A-REPARTI	3B-CENTRAL	Tous membres délivrant un doctorat.
LABEL	1.2 Signature commune (appellation l'UNAM)		X				Tous
2. ECOLE DOCT	Gestion coordonnée de la formation doctorale et insertion professionnelle docteurs		Х				Tous membres avec des ED.
	3.1 Elaboration / MEO stratégie de recherche commune		Х				Tous
3.	3.2 Politique concertée d'acquisition d'équipements de recherche + Optimisation et mutualisation		Х				Tous
RECHERCHE	3.3 Valorisation des recherches communes		Χ				Tous
	3.4 Valorisation de la recherche				Х		Les membres qui ont ce besoin.
4. INTERNAT;	4.1 Conduite de projets communs à l'international (création de masters internationaux, ouverture internationale de la formation doctorale)	Х	(X)		(X)		Tous. Possibilités de 2A et/ou 3A sur des « zones cibles » sélectionnées.
	4.2. « Cellules Europe »				Х		Tous
	5.1 Etudes et ingénierie de l'insertion professionnelle		Х				
5.	5.2 Déf. politiques cohérentes de formation continue et VAE		Х		(X)		Possibilités de 3A (mise en commun) de la FC pour certains membres (Universités)
FORM. CONTINUE	5.3 Promotion activités de Culture Scientif. et Technique		?				Tous
CST,	5.4 Etablissement de politiques doc. coordonnées et mutualisation de ressources doc. numériques		?				Tous
VIE ETUDIANTE	5.5 Application et dev. de l'Univ. Numérique en Région		?				Tous
	5.6 Elaboration politique de médecine préventive		Х		(X)		Possibilités de mutualisation sur des activités ciblées entre certains membres

Modifications apportées : la ligne « Cellules Europe » a été ajoutée. Il s'agit un type de coopération en place, de type « 3 ».



- 1. Synthèse des types de coopérations au sein de l'UNAM
- 2. Typologie et objectifs des 14 missions identifiées
- 3. Les processus clés de fonctionnement au sein de l'UNAM
- 4. La charte des membres de l'UNAM
- 5. L'organigramme du PRES l'UNAM et les indicateurs de performance
- 6. La suite des opérations priorités et calendrier
- 7. Conclusion des travaux



Préambule

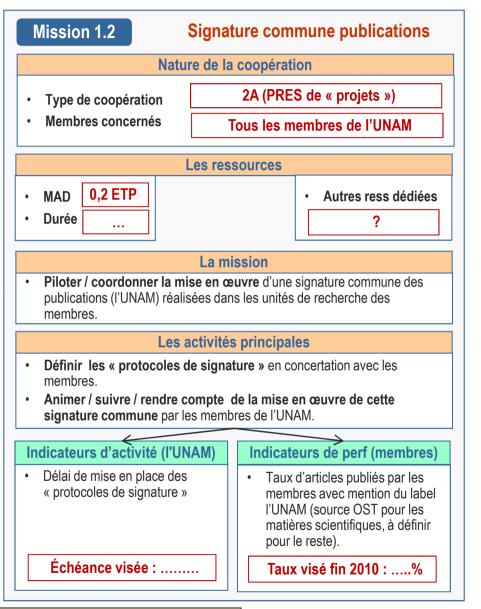
- Les fiches « missions » qui suivent ont été réalisées à partir des travaux des 2 premiers ateliers du Groupe de Travail « Gouvernance » (16 avril et 5 mai).
- Les indicateurs proposés sont issus d'une séance de de travail dédiée avec MM Martina et Yguel à Angers le 26 mai.
- Le niveau de « ressources » affecté à chaque mission (personnels « Mis A Disposition » ou CDD externes) a été relevé à partir du projet d'organigramme du PRES (version du 11 novembre 2009). Il mérite sans doute d'être actualisé.

Commentaires en séance :

- Les indicateurs sont définis « mission par mission ».
- Ils se déclinent :
 - 1. <u>En indicateurs d'activités/moyens</u>: Il s'agit de suivre pour chaque mission l'exécution d'un programme d'actions et de moyens défini, validé et piloté par le PRES l'UNAM, décliné sur chacune des missions dévolues au PRES l'UNAM.
 - 2. <u>En indicateurs de performance</u>: il s'agit ici d'essayer de démontrer/suivre la valeur ajoutée de ces « coopérations », chez chacun des membres de l'UNAM (universités et écoles). Il est donc nécessaire que chaque établissement membre puisse les intégrer à son propre dispositif de pilotage et accepte que ces indicateurs soient partagés a minima avec les autres membres.
- <u>Remarque</u>: les chargés de mission de l'UNAM seront « suivis » en majeur sur les indicateurs d'activités et de moyens propres à leur mission (leur zone de responsabilité principale). En revanche, les indicateurs de performance finale, déclinés membre par membre, restent du ressort de chacun des établissements.



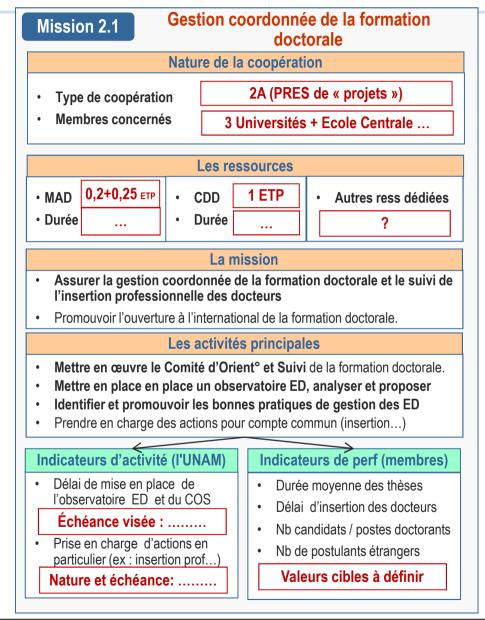
Mission 1.1 Doctorat labellisé l'UNAM Nature de la coopération 2A (PRES de « projets ») Type de coopération Membres concernés 3 Universités + Ecole Centrale ... Les ressources Combiné avec mission MAD Autres ress dédiées « publications » ? - → Durée La mission • Piloter / coordonner pour compte commun la mise en œuvre du « Doctorat labellisé l'UNAM » au sein des différents membres Les activités principales Définir la formulation du « doctorat labellisé l'UNAM » pour le compte des membres de l'UNAM en relation avec le rectorat Suivre / rendre compte de la mise en œuvre administrative de ce label dans le diplôme doctoral délivré par les membres de l'UNAM. Indicateurs d'activité (l'UNAM) Indicateurs de perf (membres) Délai de mise en place d'une Taux de membres de l'UNAM formulation « doctorat labellisé délivrant des doctorats avant l'UNAM » en relation avec le mis en œuvre le label. Rectorat, approuvée par les membres de l'UNAM Échéance visée : Taux visé fin 2010 : 100%





L'UNAM – Travaux sur la gouvernance – Atelier 3 du 4 juin - Compte-rendu V1.1

2 - « ECOLES DOCTORALES »



Pas de remarque particulière sur le fond (à relire attentivement).



Elaboration / MEO d'une stratégie de Mission 3.1 recherche commune Nature de la coopération 2A (PRES de « projets ») Type de coopération Membres concernés Tous? Les ressources 1 ETP 0,2 ETP MAD Autres ress dédiées CDD (partagé 3.2) Durée Durée ? La mission Coordonner la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de recherche commune entre les membres de l'UNAM. Les activités principales Coordonner l'élaboration de la stratégie de recherche commune. Suivre / rendre compte de la mise en œuvre de cette stratégie. Prendre en charge des dossiers pour compte commun (réponse coordonnée sur certains appels d'offres, actions de rayonnement..) Indicateurs d'activité (l'UNAM) Indicateurs de perf (membres) Délai définition d'une stratégie de Nombre de programmes recherche commune Nombre de projets hébergés Échéance visée : Nature / montant des Suivi dossiers pilotés par l'UNAM financements obtenus

3 - « RECHERCHE » (1 sur 2)

	le concertée d'acquisition et alisation d'équipts recherche								
Nature de la coopération									
Type de coopération	2A (PRES de « projets »)								
Membres concernés	Tous ?								
Les ro	essources								
• MAD • CDD	1 ETP (partagé 3.1) • Autres ress dédiées								
• Durée • Durée									
La	mission								
 Coordonner la définition et la r concertée d'acquisition et d'ut recherche. 	nise en œuvre d'une politique tilisation des grands équipements de								
Les activi	tés principales								
 Formaliser une politique / un plan d'acquisition d'équipt en commun. Apporter une expertise (?) pour certaines opérations d'acquisition. Faire un état des lieux des équipts et rechercher des mutualisations. Rendre compte de l'exécution du plan et des optimisations obtenues. 									
Indicateurs d'activité (l'UNAM)	Indicateurs de perf (membres)								
 Délai de formalisation d'une politique et d'un plan concerté d'acquisition de grands équipts 	Estimation des gains réalisés (gain de négociation et/ou économies d'échelle)								
Échéance visée :									
Délai réalisation état des lieux	Malaura aibles à définit								
Échéance visée :	Valeurs cibles à définir								

Pas de remarque particulière sur le fond (à relire attentivement).



Nature et échéance

page 10

Valeurs cibles à définir

Mission 3.3 Valorisation des recherches communes Nature de la coopération 2A (PRES de « projets ») Type de coopération Membres concernés Tous? Les ressources 1 ETP MAD CDD Autres ress dédiées Durée Durée La mission Coordonner les activités de valorisations réalisées dans le cadre de la politique de recherche définie en commun (corollaire du point 3.1) Les activités principales Coordonner les activités de valorisation réalisées dans le cadre des recherches communes Suivre / rendre compte de ces activités de valorisation. Prendre en charge des actions spécifiques pour compte commun (exemple : actions de sensibilisation à la valorisation). Indicateurs d'activité (l'UNAM) Indicateurs de perf (membres) Délai de mise en œuvre d'un Chiffre d'affaires généré observatoire de la valorisation Montant des brevets passés et sur recherches en commun. des licences accordées... Échéance visée : Suivi des actions spécifiques Valeurs cibles à définir Nature et échéance:

3 - « RECHERCHE » (2 sur 2)

Mission 3.4 Valorisation des recherches en général (centre de prestation de services)								
Nature de la coopération								
Type de coopération 3A (Transfert de compétences)								
Membres concernés Le	s membres exprimant ce besoin							
Les res	ssources							
• MAD • CDD	• Autres ress dédiées							
• Durée • Durée	SATT?							
La m	ission							
Assurer pour le compte des membres des prestations de valorisation des travaux de recherche (offre globale ou en complémentarité des dispositifs existants).								
Les activités principales Monter un centre de prestation de services de valorisation en fonction du scénario retenu (l'UNAM Valo vs SATT). Monter une offre de prestations (globales ou à la carte), développer les processus correspondants. Suivre / rendre compte du niveau d'activité et de performance du service.								
Indicatoure d'activité (PINAM)	Indicatours do parf (mambras)							
Indicateurs d'activité (l'UNAM) Délai de mise en route de ce centre de services de valorisation	 Indicateurs de perf (membres) Nombre de clients. Chiffre d'affaires gérés Montant des brevets passés et des licences accordés 							
Échéance visée :	Valeurs cibles à définir							





page 11

Typologie et objectifs Mission 4.1 International Nature de la coopération Type de coopération Al (PRES de « projets ») Membres concernés Tous Les ressources

La mission

CDD

Durée

1 ETP INT

• Conduire des projets communs à l'international (création de masters internationaux, ouverture internationale de la formation doctorale...)

Les activités principales

- Promouvoir la marque l'UNAM à international (chaque membre).
- Définir /coordonner des programmes d'actions spécifiques sur zones ciblées(ex Chendong)., en complémentarité des actions des membres.
- Prendre en charge des actions ciblées pour compte commun (VIE...).
- Suivre / rendre compte du développement à l'international.

Indicateurs d'activité (l'UNAM)

MAD

Durée

 Délai de mise en place de programmes d'actions communs

Échéance visée :

Prise en charge d'actions en particulier (...)

Nature et échéance:

Indicateurs de perf (membres)

Autres ress dédiées

- Nb d'accords de coopérations
- Nb d'étudiants en échange
- Nb d'enseignants en mobilité
- Indicateur notoriété de l'UNAM ?

Valeurs cibles à définir

4 - « INTERNATIONAL »

Mission 4.2	Europe							
Nature de la coopération								
Type de coopération	3A ou 3B (Transfert de compétences)							
Membres concernés	Tous							
I	Les ressources							
• MAD • 0	CDD 1ETP EUR • Autres ress dédiées							
• Durée • D	Ourée ?							
	La mission							
Pays de Loire aux prograi	a participation des équipes de recherche des mmes européens. s acteurs régionaux dans l'espace européen							
Les a	activités principales							
 Information et lobbying en matière de programmes européens Aide au montage de projets Aide à la négociation, à la mise en place et à la gestion de projets. 								
Indicateurs d'activité (l'UN	IAM) Indicateurs de perf (membres)							
A compléter	A compléter							
Valeurs cibles à défini	r Valeurs cibles à définir							

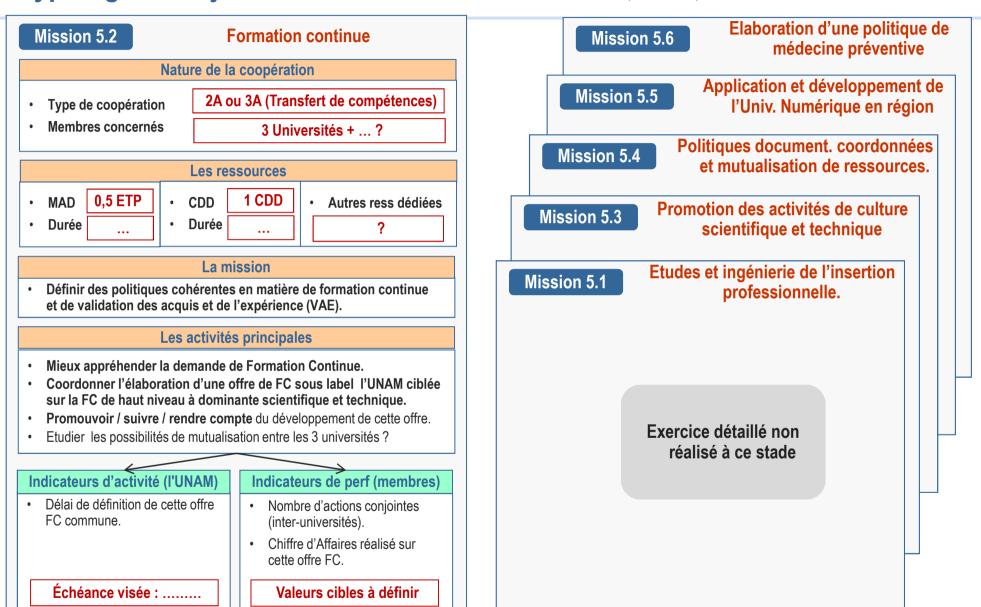
Pas de remarque particulière sur le fond (à relire attentivement). La fiche mission « Europe » ajoutée doit être complétée.



ĽU=

nam angers

5 - « FORM CONT, CST, VIE ETUDIANTE »



Pas de remarque particulière sur le fond (à relire attentivement). Les fiches missions 5.1, 5.3 à 5.6 doivent être complétées.



- 1. Synthèse des types de coopérations au sein de l'UNAM
- 2. Typologie et objectifs des 14 missions identifiées
- 3. Les processus clés de fonctionnement au sein de l'UNAM
- 4. La charte des membres de l'UNAM
- 5. L'organigramme du PRES l'UNAM et les indicateurs de performance
- 6. La suite des opérations priorités et calendrier
- 7. Conclusion des travaux



- Les principes de fonctionnement proposés ci-après ont été établis à partir :
 - ➢ des documents fondateurs du PRES (règlement intérieur, organigramme du PRES, ...)
 - > de la typologie des coopérations retenue par les membres du groupe de travail
 - des principes directeurs retenus par le groupe de travail
 - de l'expérience d'autres PRES (prise d'informations auprès du PRES UEB).
 - de notre expérience des modèles de coopérations « inter-entreprises » et de leurs conditions de réussite.
- Ces processus méritent d'être partagés, amendés et validés. Ils constitueront en effet le socle du fonctionnement entre membres de l'UNAM.
- Les processus présentés ci-après ont été reformulés suite aux remarques émises le 4 juin.
- Ils proposent avant tout un <u>schéma de répartition des responsabilités</u> entre l'UNAM et les membres.
- C'est pourquoi l'ensemble des activités relevant de l'UNAM ont été placées au niveau « Direction » (Président et/ou DG de l'UNAM)
- Il leur faudra donc les décliner sur le plan opérationnel, en relation avec leurs collaborateurs directs (secrétaire général, attachée de direction, ...)..



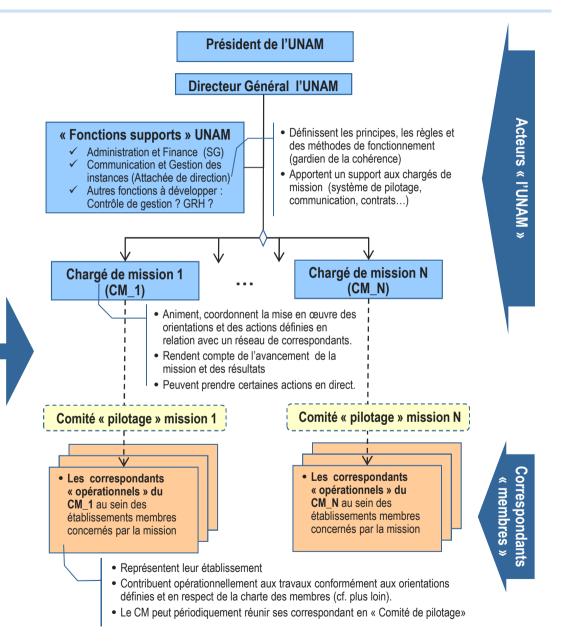
Mandataires

Membres fondateurs (11) Représentation en CA • Détermine la politique de

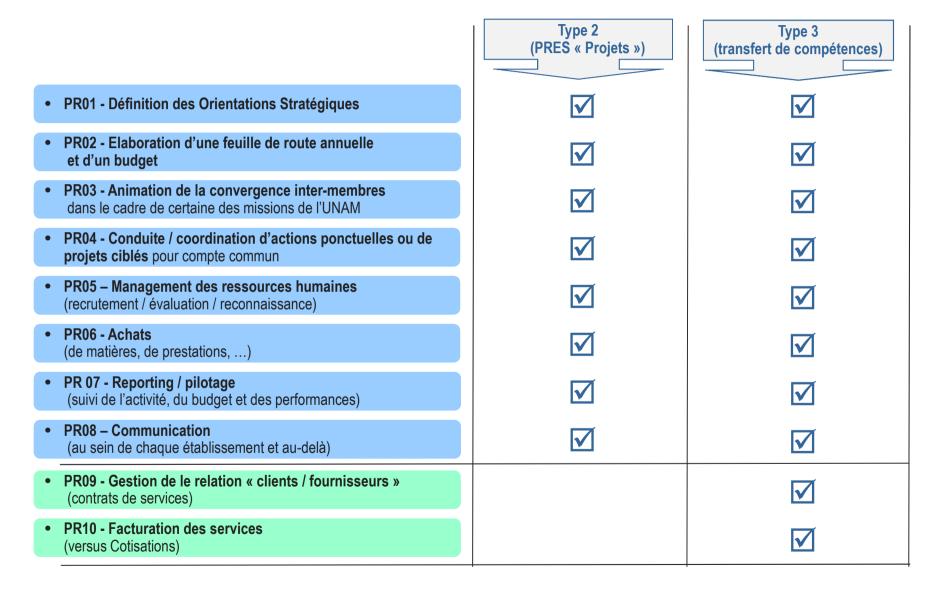
- Le Conseil d'Administration (32 représentants des membres, dont 2 personnalités qualifiées)
- l'établissement (Délibération sur les orientations générales, le budget, l'organisation et le fonctionnement de l'établissement).

• Le Bureau (7 membres)

- Assiste et conseille le président.
- Le Conseil Scientifique
 (24 membres : 16 membres
 avec voix délibér., dont 4 ext
 + 8 avec voix consultative)
- Fait des propositions, émet des avis et réalise des études sur ou en relation avec les orientations du PRES en matière de recherche et de formation.
- Le Comité d'Orientation (88 membres dont 4 extérieurs)
- Instance de proposition et de consultation. Permet d'informer les acteurs régionaux des activités du PRES et de recueillir leur avis sur les grandes orientations stratégiques de l'établissement









3. Détail par processus (1 sur 10)

• PR01 - Définition des orientations stratégiques



- ✓ Le périmètre de coopération,
- ✓ La nature de la coopération envisagée (convergence de pratiques, conduite d'actions pour compte commun, mutualisation...)
- ✓ Les membres concernés (tout ou partie)
- ✓ Les grands objectifs poursuivis (nature et niveau des ambitions)
- ✓ Les grandes priorités / jalons souhaités du programme de travail à 3-5 ans.
- ✓ Les ressources à allouer...
- Fréquence d'actualisation : une fois par an, ou lors de l'identification d'un nouvel objet de coopération.
- Livrables clés :
 - ✓ Dossier d'Orientations Stratégiques (OS) de l'UNAM (structuré par domaine)
 - ✓ Paragraphe relatif à ce domaine dans le document d'Orientations Stratégiques de chaque établissement.
- Pour chacune des missions, le CA de l'UNAM désigne un « porteur » chargé d'élaborer un document de Proposition d'Orientations Stratégiques sur le domaine. Il peut s'agir d'un des membres comme il peut s'agir de la direction de l'UNAM (Binôme Président / DG). Ce « porteur » se charge de constituer et d'animer un groupe de travail ad hoc pour préparer sa proposition.
- Le DG de l'UNAM coordonne et supervise l'ensemble du processus. Il incorpore ces propositions au « Dossier d'Orientations Stratégiques » de l'UNAM et le communique aux membres avant la tenue d'un CA.
- Chaque « porteur » présente son « dossier » en CA. Le CA de l'UNAM valide / demande des amendements du Dossier d'OS.
- Le DG de l'UNAM publie et communique le Documents d'OS validé aux différents membres.
- Chaque membre du CA est chargé de promouvoir cette ligne directrice et d'en garantir la cohérence dans le projet stratégique de son propre établissement.
- Capacité à obtenir un réel consensus / engagement entre les membres de l'UNAM sur le domaine, dans un scénario qui ne soit pas minimaliste (plus petit commun dénominateur).
- Capacité à tenir les délais dans le processus d'élaboration et de validation des orientations.
- Capacité à promouvoir / tenir durablement cette ligne commune lorsque chacun se retrouve dans son établissement.









3. Détail par processus (2 sur 10)

• PR02 - Elaboration d'une feuille de route annuelle et d'un budget

- Chaque domaine de coopération doit faire l'objet d'une feuille de route (a minima annuelle), en application des Orientations Stratégiques retenues par le CA de l'UNAM, et sur la base des réalisations de l'année précédente. Ce plan doit contenir :
 - ✓ Le bilan de l'année passée (réalisé / reste à faire, forces et faiblesses)
 - ✓ Les priorités proposées et les objectifs de l'année à venir (indicateurs d'activités, indicateurs de résultats)
 - ✓ Un planning général d'actions sur l'année à venir
 - ✓ Les conditions de mise en œuvre
- Un budget de moyens doit être établi en conséquence (charges et investissements) suivant la nomenclature comptable en usage.
 - ✓ Pour les domaines s'adressant à un cercle restreint de membres, une projection de répartition de la charge inhérente au domaine doit être proposée (clés de répartition à proposer). Cf PR10.
- La feuille de route et le budget annuel validés constituent le cadre de délégation du chargé de mission.
- Livrables clés :
 - ✓ Feuille de route annuelle et budget annuel (par domaine)
 - ✓ Programme d'actions annuel et budget consolidés de l'UNAM.
- La Direction de l'UNAM (Président et DG) fixe les grandes orientations budgétaires de l'année (cadrage).
- Le Directeur Général de l'UNAM lance la procédure annuelle « Plan / budget ». Il communique à l'ensemble des chargés de mission le cadrage budgétaire, un calendrier, des règles, des supports à compléter.
- Chaque chargé de mission dédié à un domaine, est chargé d'élaborer une « Proposition de feuille de route et de budget » en relation avec ses différents correspondants au sein des établissements (réunis sous forme de « Comité de pilotage »).
- Le Directeur Général de l'UNAM collecte à la date jalon les « feuilles de route » et « budgets », contrôle et consolide les données dans un document « Plan annuel et budget des coopérations au sein de l'UNAM ».
- Le Président et le Directeur Général pilotent le « dialogue budgétaire » et les itérations éventuelles avec les différents interlocuteurs.
- Le CA de l'UNAM valide / demande des amendements des différents plans annuels et budgets.
- Le DG de l'UNAM notifie les feuilles de routes et les budgets validés aux chefs d'établissements membres et aux chargés de missions.
- Fluidité de la procédure annuelle « Plan /budget » (simplicité des supports et des règles).
- Capacité des Chargés de mission à entrainer leurs correspondants dans une logique de bilan (année N) / Planification (N+1).







3. Détail par processus (3 sur 10)

- PR03 Animation de la convergence inter-membres dans le cadre de certaine des missions de l'UNAM
- Certaines missions de l'UNAM peuvent avoir pour objectifs de faire converger les établissements membres sur :
 - ✓ Les pratiques ou les méthodes réputées les meilleures (ex : la gestion des écoles doctorales)
 - ✓ La généralisation ou la normalisation de l'utilisation de certains outils communs (...)
 - **√** ...

Objet et enjeux

- Le chargé de mission dédié au domaine est censé « animer » cette convergence, en 4 points :
 - ✓ Détecter / spécifier les meilleures pratiques,
 - ✓ Les promouvoir parmi l'ensemble des membres,
 - ✓ Suivre la mise en œuvre de ces meilleures pratiques parmi les membres,
 - ✓ Animer un processus d'amélioration continue des ces pratiques.
- · Livrables clés:
 - ✓ Recueil des meilleures pratiques identifiées sur le domaine.
- Le chargé de mission dédié au domaine anime son réseau de correspondants sur le domaine <u>pour partager / évaluer / améliorer</u> collectivement les pratiques des différents établissements sur ledit domaine.
- Le chargé de mission et son réseau de correspondants déterminent ensemble les « meilleures pratiques » et en mesurent les conditions de mise en œuvre au sein des établissements.
- Chaque correspondant se charge de faire valider au sein de son établissement tout changement de pratique qui le mériterait (« comité de fonctionnement » propre à chacun ?). La mise en œuvre de ces changements de pratiques est placée sous sa responsabilité (même si le chargé de mission central peut lui apporter un appui méthodologique).
- Le chargé de mission collecte et consolide les données de mise en œuvre communiquées par ses correspondants.
- Le chargé de mission actualise régulièrement son « référentiel des bonnes pratiques » et le rend accessible à ses correspondants.



Qui fait quoi ?

- Disponibilité et « ouverture » des correspondants pour partager leurs pratiques et rechercher des axes de convergence.
- Capacité des Chargés de mission à entrainer leurs correspondants dans cette démarche « Processus ».

3. Détail par processus (4 sur 10)

- PR04 Conduite / coordination d'actions ponctuelles ou projets ciblés pour compte commun
- Quelques missions de l'UNAM intègrent la prise en charge d'actions ciblées pour compte commun. Il peut s'agir par exemple :
 - ✓ D'actions spécifiques pour « favoriser l'insertion professionnelle des docteurs » (Ecole Doctorales)
 - ✓ D'actions spécifiques pour « sensibiliser à la valorisation » (Recherche)
 - ✓ D'actions de coordination des réponses à certains appels d'offres (Recherche)
 - ✓ De démarches exploratoires à l'international sur des zones géographiques ciblées (International)
 - **√** ...
- Même si le chargé de mission dispose d'une capacité d'initiative, son action « pour compte commun » doit nécessairement être qualifiée au préalable et validée par les membres, que ce soit dans le processus « feuille de route annuelle » ou en cours d'année.. Cette « Note de cadrage des actions /projets» doit contenir :
 - ✓ Les objectifs poursuivis et les « indicateurs » correspondants.
 - ✓ Les modalités (durée, participants, cibles, coût, financement..)
 - ✓ Un bilan de l'action/du projet (a posteriori)
- · Livrables clés
 - ✓ Note de cadrage de chaque action ou projet pour compte commun.

Qui fait quoi ?

- Le chargé de mission et ses correspondants sont force de proposition pour toute action en ligne avec les orientations sur le domaine. Ils élaborent ensemble une proposition de « Note de cadrage ».
- Le CA de l'UNAM valide les spécifications de cette action (procédure annuelle ou en cours d'année si d'autres opportunités se présentent).
- Le chargé de mission se charge de mener / ou de coordonner la réalisation de cette action pour compte commun.
- Le chargé de mission rend régulièrement compte de l'avancement de ces actions et des résultats obtenus (cf pilotage/reporting).
- A la clôture de l'action, le chargé de mission réalise et formalise un bilan en relation avec ses correspondants.



- Réactivité
- Capacité des membres du CA à effectivement déléguer des actions pour compte commun à un acteur de « l'UNAM ».
- Qualité du reporting effectué (montrer les actions réalisées, démontrer la valeur ajoutée obtenue pour les membres).



3. Détail par processus (5 sur 10)

- PR05 Management des ressources humaines (recrutement / évaluation / reconnaissance)
- · Les missions de coopérations au titre de l'UNAM font appel à 3 types de « ressources »
 - ✓ Des personnels des membres « Mis A Disposition » pour tout ou partie du temps pour tenir une mission pour compte commun.
 - ✓ Des collaborateurs « contractuels » recrutés par l'UNAM (de type CDD voire des CDI selon l'évolution de la réglementation)
 - ✓ Des « correspondants sur le domaine » dans chaque établissement membre.

Objet et enjeux

- Deux points sont critiques :
 - ✓ La « qualité des profils et la motivation durable » des chargés de mission mis à disposition par les établissements.
 - ✓ Les « bonnes dispositions » de leur correspondants à collaborer effectivement pour une mission « communautaire ».
- Livrables clés :
 - ✓ Description complète de chaque poste de chargé de mission.
- Le Bureau décide des orientations à prendre en matière d'ouverture de postes, sur proposition du DG de l'UNAM.
- Le DG de l'UNAM est chargé de rédiger une description de poste complète pour chaque « chargé de mission » ou « CDD » à recruter. Cette description contient les missions confiées, le profil requis, les objectifs et indicateurs de performance, les perspectives...Elle doit être attractive. Il la communique aux membres de l'UNAM à l'occasion d'un CA.
- Chaque établissement publie ces offres. Les postulants font parvenir leur candidature à l'UNAM en accord avec leur hiérarchie (présentement, les membres du bureau explorent les possibilités et proposent des candidats).
- Le DG de l'UNAM sélectionne les dossiers, reçoit les candidats. Il peut s'enquérir du point de vue des membres du bureau mais le choix lui appartient. A défaut de candidat « intra-l'UNAM » approprié, il peut recourir à une solution externe (CDD).
- Lorsqu'un candidat est retenu et en accord avec sa hiérarchie, le Secrétaire Général de l'établissement d'origine du chargé de mission est tenu de faire évoluer sa description de mission en conséquence.
- En fin d'année, le **DG de l'UNAM** contribue à l'évaluation du collaborateur dans le cadre de la mission et des objectifs qui lui ont été dévolus. La consolidation de cette évaluation et la promotion éventuelle du collaborateur restent du ressort de l'établissement d'origine.
- La Direction de l'UNAM dispose en propre de leviers de reconnaissance de ses chargés de mission (gratifications), dans le cadre d'un politique indemnitaire définie par le Conseil d'Administration de l'UNAM.



Qui fait quoi ?

- · Capacité à attirer effectivement les bons profils .
- · Capacité à susciter / entretenir véritablement la motivation sur une mission « communautaire ».

3. Détail par processus (6 sur 10)

- PR06 Achats (de matières, de prestations, ...)
- · Les missions de coopérations au titre de l'UNAM peuvent nécessiter de faire appel à des moyens particuliers
 - ✓ Des achats de « prestations » (missions de conseil, sous-traitance ?...)
 - ✓ Des achats « matériels » (équipements, fournitures, logiciels, bases d'informations,)
- Ces achats sont régis de la façon suivante :
 - ✓ Les achats prévus dans le cadre du budget annuel sont engagés normalement (cf plan /budget annuel)
 - ✓ Les achats non prévus sont soumis à une demande de validation hors-budget (membres du bureau ?).
 - Les achats sont soumis aux règles classiques de la fonction publique (procédures d'appels d'offres...).
 - Livrables clés :
 - ✓ Procédure d'engagement au sein de l'UNAM.
 - · Typologie des achats et processus correspondant s :

Qui fait quoi ?	

Types d'achats	Montants	Modalités (Appel d'Offres)	Participants au choix (Membres du bureau ?)	Signataires

- Les chargés de missions s'appuient sur l'UNAM (...) en matière de :
 - ✓ Gestion du processus d'achat (procédure de consultation, aide au dépouillement des offres, négociation...)
 - ✓ Gestion des contrats (référencement, contractualisation, règlement, suivi des fournisseurs...)



Capacité à rester réactif (délai de prise de décision).



3. Détail par processus (7 sur 10)

- PR 07 Reporting / pilotage (suivi de l'activité, du budget et des performances)
- La mise en place d'un pilotage et d'un reporting rigoureux est déterminante de la réussite de ces coopérations. Il s'agit à la fois :
 - ✓ De suivre que les choses avancent conformément aux orientations, feuilles de route et budgets, et décider de mesures correctives.
 - ✓ De montrer les activités / les productions réalisées au sein de l'UNAM
 - ✓ De démontrer la valeur ajoutée de ces coopérations au bénéfices des membres de l'UNAM.
- Pour chaque domaine, on peut donc classer les indicateurs en 2 catégories (cf page 7 et les fiches objectifs des 15 missions).
 - ✓ <u>Les indicateurs d'activités</u> réalisées dans le cadre de l'UNAM (en référence au programme d'actions annuel) et indicateurs de consommation budgétaire (en référence au budget annuel défini)
 - ✓ Les indicateurs de performances /bénéfices obtenus par chacun des établissements membres grâce à ces coopérations.
- · Livrables clés :
 - ✓ Tableau de bord par domaine (fréquence semestrielle ou trimestrielle).
 - ✓ Tableau de bord consolidé des missions assurées par l'UNAM (semestriel et annuel)
- Quelle que soit la fréquence retenue (semestrielle ou trimestrielle), **le DG de l'UNAM** lance et anime la procédure de « Reporting ». Il communique à l'ensemble des chargés de mission un calendrier et des supports à compléter.
- Le chargé de mission dédié au domaine, est chargé de préparer les différents éléments du tableau de bord du domaine en relation avec ses différents correspondants au sein des établissements (réunis sous forme de « Comité de pilotage»). Chaque correspondant est tenu de collecter les indicateurs de performance attendus pour son établissement sur le domaine.
- Le DG de l'UNAM collecte à la date jalon les « tableaux de bord », contrôle et consolide les données dans un document « Tableau de bord consolidé des missions assurées par l'UNAM ».
- Le DG de l'UNAM présente ce rapport d'activité au CA. Le CA peut demander des informations si nécessaire, ou proposer des actions complémentaires.
- Le DG de l'UNAM notifie le tableau de bord accompagné des remarques du CA aux différents chefs d'établissements membres et aux chargés de missions.
- Capacité à surmonter les difficultés techniques (carences des systèmes d'information de pilotage ?).
- Capacité à surmonter les freins culturels (partage des performances entre les différents membres).

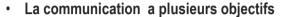






3. Détail par processus (8 sur 10)

• PR08 – Communication (chaque établissement et au-delà)



- ✓ Développer / renforcer un état d'esprit communautaire
- ✓ Extérioriser les actions projets livrables réalisés dans le cadre de l'UNAM
- ✓ Valoriser les succès Démontrer la valeur ajoutée de l'UNAM (créateur de valeur pour ses membres)
- ✓ Susciter l'adhésion / entraîner les personnels des établissements
- ✓ Renforcer la notoriété de la marque l'UNAM à tous niveaux (régional, national, international).

· Comme les autres, le processus de communication mérite d'être coordonné :

- ✓ Se donner des lignes directrices (un plan de communication annuel, une identité visuelle...)
- ✓ Se donner de règles d'élaboration, de gestion et de diffusion des informations.

· Livrables clés :

- ✓ Plan de communication de l'UNAM (interne et externe)
- ✓ Règles de gestion des documents de l'UNAM.
- La **Direction de l'UNAM** (Président et DG) est chargée d'élaborer un projet d'identité visuelle de l'UNAM. Elle définit, promeut et gère également des règles de gestion des documents produits par l'UNAM (gestion des versions...).
- Chaque année, **la Direction de l'UNAM** prépare et soumet au CA les grandes lignes d'un plan de communication de l'UNAM (calendrier des événements de communication présentant la nature des messages, des cibles, des canaux...)
- Le DG de l'UNAM est responsable de la préparation des événements de communication prévus au plan de communication. Les chargés de missions alimentent cette communication en fonction des besoins (a minima via le reporting périodique).
- Le **DG** de l'UNAM fait valider les actions de communication par les membres du bureau. Si une action de communication met nommément en jeu un ou plusieurs des établissements membres (présentation de leur logo...), le DG de l'UNAM doit les avoir préalablement consultés. Il informe tous les membres du CA de toute action de communication avant sa diffusion.
- Les **membres du CA** relayent cette information dans leur établissement (dans le cadre d'un comité de direction par exemple) et répondent aux questions éventuelles. **Les membres du CA** font remonter les remarques / suggestions collectées au DG de l'UNAM.
- Réactivité du processus de validation versus respect de l'intégrité de chacun des membres en matière de communication.
- Capacité pour les membres de s'inscrire dans un cadre de communication communautaire.







3. Détail par processus (9 sur 10)

- PR09 Gestion d'une relation de type « clients / fournisseurs » au sein de l'UNAM (contrats de services)
- Les coopérations de « Type 3 » induisent des transfert de compétences au sein de l'UNAM (cf tableau page 5).
 - ✓ Ex 1 : tout ou partie des activités de « valorisation » de la recherche.
 - ✓ Ex 2 : tout ou partie des activités de gestion de la « formation continue » (3 universités pour certains types de FC)
 - ✓ Ex 3 : les activités prises en charge par les « cellules Europe ». (...)
- Que ces « prestations » soient assurées par l'UNAM, par une filiale dédiée (« SATT » par ex), ou même par un autre établissement, elles induisent une **relation de type « client / fournisseur** », qui doit être régie par un **protocole d'accord et un « contrat de service ».**
- Le Contrat de Service (CS) unissant le « fournisseur » à chaque « client » contient notamment :
 - ✓ L'objet, le champ d'application et la durée du contrat de service
 - ✓ La nature des prestations assurées (*), les modes de relations client / fournisseur (engagements réciproques)
 - ✓ Les indicateurs de qualité de service, le mode de pilotage de la relation, les modalités de refacturation (cf page suivante)
- (*) le CS doit supporter des configurations à géométrie variable : tout ou partie des membres, tout ou partie des activités sur un domaine (exemple de la valorisation où certaines écoles y voient une façon de compléter leurs dispositifs actuels). Il est revu chaque année.
- Livrables clés : Contrats de service par domaine agréés par les « parties », Compte-rendu de la revue annuelle du contrat de service..
- Le pilote de l'entité « fournisseur de prestations » établit une proposition de contrat de service.
- La DG de l'UNAM apporte un soutien à son élaboration (gardien de la réglementation, de la cohérence des CS au sein de l'UNAM) et en assure son référencement. Chaque CS est signé par les parties concernées (chaque établissement qui « transfère »).
- L'entité « fournisseur » se charge de caler son organisation et son fonctionnement pour réceptionner les activités. Elle planifie et coordonne les opérations de transferts d'activité en relation avec chaque client.
- L'entité « fournisseur » assure un reporting régulier d'activités et de niveau de service (fréquence définie dans le CS trimestrielle ?).
- L'entité « fournisseur » anime avec ses « clients» une revue au minimum annuelle pour établir un bilan et renégocier éventuellement les conditions du contrat (modalités de revue précisées dans le CS).
- Le DG de l'UNAM assure une consolidation / surveillance générale des contrats de service. Il contribue à prévenir les litiges.
- · Capacité des acteurs à déléguer des « blocs complets » d'activités (économies d'échelle) et à « faire confiance »
- Capacité du fournisseur à monter un dispositif de pilotage adéquat (carence des systèmes de reporting ?).







3. Détail par processus (10 sur 10)

PR10 - Facturation des services (versus Cotisations)

- Abstraction faite de sources externes (Europe, Etat, Région..), le financement des charges de fonctionnement de l'UNAM est assuré par les cotisations annuelles des membres suivant des clés de répartition fixées a priori :
 - ✓ Différenciation entre membres fondateurs et membres associés
 - ✓ Niveau des cotisations au prorata du nombre de voix au Conseil d'Administration
- Ces dispositions sont simples et lisibles, et favorisent une forme de solidarité et d'engagement communautaire.
- Elles trouvent leurs limites si le niveau de cotisation attendue devait se trouver très en décalage vis-à-vis du niveau des services reçus. C'est le cas pour les activités « spécifiques » qui n'intéressent objectivement qu'un sous-segment de membres (a fortiori lors de « transferts de compétences » - cf page précédente). Ce déséquilibre pourrait s'observer dans les 2 sens.
- Pour l'équité du dispositif, il faut pouvoir **isoler « analytiquement » les charges de fonctionnement de ces activités spécifiques et les refacturer suivant des clés de répartition adaptées à ceux qui en bénéficient (« groupement de fait »).** Ces dispositions sont précisées dans les CS (page précédente). Cette distinction devra être faite de bout en bout (budget, suivi budgétaire, refacturation).
- Livrables clés
 - ✓ Modèle économique des « activités spécifiques » : budget, clés de répartition, coût prévisionnel annuel par établissement « client »
 - ✓ Factures des membres de l'UNAM (distinction entre la part « cotisation » et la part « facturation de services spécifiques »).
- Les entités « fournisseurs de services» proposent un modèle de budget et de refacturation (clés de répartition) à leurs « clients ».
- Le DG de l'UNAM vérifie ces modèles (gardien de la réglementation et de la cohérence au sein de l'UNAM) et les référence. Il peut le cas échéant faire expertiser ces modèles par un « œil externe » (cabinet d'audit ? « Agent Comptable » ? ...).
- Le DG de l'UNAM consolide les budgets (distinction entre les activités pour compte commun et les activités dites « spécifiques »). Il établit une prévision de contribution des membres sur la base de ces éléments (distinction entre la part « cotisation » et la part « facturation de services). Ces projections sont annexées au budget annuel présenté au CA (cf chapitre « budget annuel »).
- Le DG de l'UNAM facture chaque année les membres sur la base de ce prévisionnel. Ces facturations peuvent donner lieu à une régularisation en fin d'année en cas d'écart significatif entre le prévisionnel et le réalisé (à voir)..
- · Capacité des membres à définir /valider des modèles équitables et simples.
- Limiter le recours à des modèles spécifiques aux activités significatives qui n'intéressent objectivement qu'un sous-groupe de membres.



Objet et enjeux

Qui fait quoi ?



- 1. Synthèse des types de coopérations au sein de l'UNAM
- 2. Typologie et objectifs des 14 missions identifiées
- 3. Les processus clés de fonctionnement au sein de l'UNAM
- 4. La charte des membres de l'UNAM
- 5. L'organigramme du PRES l'UNAM et les indicateurs de performance
- 6. La suite des opérations priorités et calendrier
- 7. Conclusion des travaux



- Cette charte a pour objectif de :
 - Concourir au développement d'un sens commun au sein de l'UNAM
 - Contribuer au « portage » des coopérations identifiées et à leur réussite
 - Favoriser le renforcement ce ces coopérations
 - Susciter un climat de confiance et de transparence entre les acteurs.

- A ce stade, cette 1ère version de la charte a été établie sur l'observation des échanges du groupe de travail et sur notre expérience des coopérations inter-entreprises.
- Il s'agit donc d'un 1^{er} jet qu'il conviendra de re-travailler.



- PR01 Définition des Orientations Stratégiques
- Les membres s'efforcent de trouver un consensus dans la définition d'une politique de coopération ambitieuse.
- Les orientations et les projets portés au sein de l'UNAM concourent à la performance des membres. Ils ne sauraient porter préjudice à l'un d'eux.
- Les membres intègrent ces orientations de coopération dans le projet stratégique de leur établissement et les soutiennent.
- Ils portent le sens de ces orientations auprès de leurs équipes et leur en rendent compte régulièrement
- PR02 Elaboration d'une feuille de route annuelle et d'un budget
- Les membres s'impliquent dans la validation des feuilles de route et des budgets par domaine.
- Ils acceptent que ces feuilles de routes et budgets constituent le cadre de la délégation confiée aux porteurs de missions au sein de l'UNAM.
- PR03 Animation de la convergence intermembres dans le cadre de missions de l'UNAM
- Les membres s'engagent à partager leurs meilleures pratiques et leurs outils au sein de la communauté.
- Ils s'efforcent de converger lorsque cela a du sens et de rechercher ensemble des voies d'amélioration.
- PR04 Conduite / coordination d'actions ponctuelles ou de projets ciblés pour compte commun
- Les membres acceptent de déléguer certaines actions à d'autres lorsque d'autres ont la capacité et la compétence pour le faire mieux.
- Ils participent au cadrage de ces actions déléguées et à leur suivi.
- Ils mettent tout en œuvre pour faciliter la réalisation de ces actions. Ils font preuve de confiance à leur égard.

- PR05 Management des ressources humaines
- Les membres font la promotion des offres de missions proposées par l'UNAM (Chargés de mission)
- Ils soutiennent la candidature de personnels motivés et ayant le profil approprié à la mission recherchée.
- Ils font en sorte d'intégrer cette mission dans l'évaluation de ces personnels, et s'assurent que ces missions sont valorisées et reconnues dans leur parcours.
- Ils désignent un correspondant pour chaque domaine de coopération et s'assurent de leur engagement (disponibilité, suivi...)

• PR06 - Achats

Néant.

• PR 07 - Reporting / pilotage

- Les coopérations au sein de l'UNAM sont censées apporter une valeur ajoutée mesurable à chaque membre.
- Les membres s'engagent à communiquer à l'UNAM les informations qui permettent de suivre les évolutions de performance de leur établissements sur les domaines de coopération.
- Ils s'efforcent de rechercher des solutions palliatives en l'absence d'indicateurs immédiats.

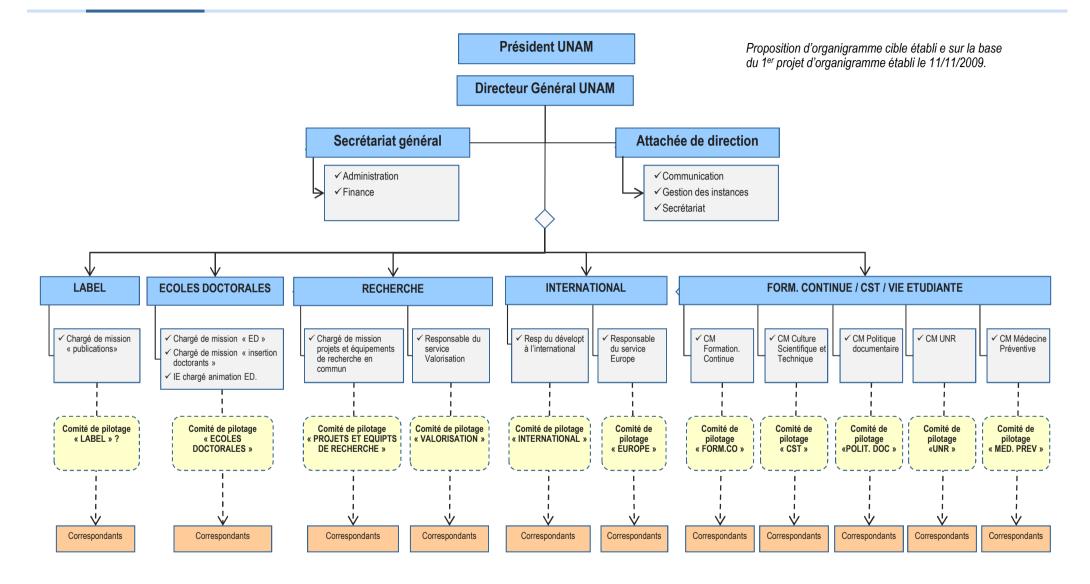
• PR08 – Communication

- Les membres s'engagent à respecter les principes de communication établis au sein de l'UNAM (plan de communication, charte...).
- Ils informent les autres membres de leurs actions de communication en rapport avec l'UNAM.
- Ils informent leurs équipes des actions de communication réalisées au titre de l'UNAM.
- Ils font remonter les feedback obtenus, susceptibles de faire progresser les actions de communication de l'UNAM.
- PR09 Gestion de le relation « clients / fournisseurs »
- Les membres candidats à un transfert de compétences s'efforceront de transférer des blocs d'activités significatifs de façon à pouvoir dégager des économies d'échelle et des gains en performance substantiels.
- Ils s'efforcent de maintenir une relation de confiance, dans le cadre d'un contrat de service défini et piloté.
- Ils n'attendent pas les revues annuelles pour faire remonter des difficultés ou des propositions d'améliorations.
- PR10 Facturation des services
- Les membres valident les principes de simplicité et de solidarité retenus dans les modes de calcul des cotisations annuelles pour l'UNAM.
- Ils acceptent d'être facturés en sus pour les activités significatives dont ils pourraient bénéficier spécifiquement, sur la base de conventions définies au préalable (contrats de service).

L'existence et la reconnaissance de cette charte par l'ensemble des membres est fondamentale. A lire attentivement et à valider.

- 1. Synthèse des types de coopérations au sein de l'UNAM
- 2. Typologie et objectifs des 14 missions identifiées
- 3. Les processus clés de fonctionnement au sein de l'UNAM
- 4. La charte des membres de l'UNAM
- 5. L'organigramme du PRES l'UNAM et les indicateurs de performance
- 6. La suite des opérations priorités et calendrier
- 7. Conclusion des travaux





Cette présentation « fonctionnelle » de l'organigramme de l'UNAM est approuvée en séance.



Synthèse des indicateurs de l'UNAM

Version 0.1

	Missions du PRES – L'UNAM	Indicateurs d'activité de l'UNAM	Indicateurs de performance	
1.	1.1 Doctorat labellisé l'UNAM	Délai de mise en place d'une formulation « doctorat labellisé l'UNAM » en relation avec le Rectorat, approuvée par les membres de l'UNAM	Taux de membres de l'UNAM délivrant des doctorats ayant mis en œuvre le label.	
LABEL	1.2 Signature commune (appellation l'UNAM)	Délai de mise en place des « protocoles de signature »	Taux d'articles publiés par les membres avec mention du label l'UNAM (source OST pour les matières scientifiques,).	
2. ECOLE DOCT	2.1 Gestion coordonnée de la formation doctorale et insertion professionnelle docteurs	 Délai de mise en place de l'observatoire ED et du COS Prise en charge d'actions en particulier (ex : insertion prof) 	 Durée moyenne des thèses Délai d'insertion des docteurs Nb candidats / postes doctorants Nb de postulants étrangers 	
	3.1 Elaboration / MEO stratégie de recherche commune	Délai définition d'une stratégie de recherche commune Suivi des dossiers pilotés par l'UNAM	 Nombre de programmes Nombre de projets hébergés Nature / montant des financements obtenus 	
3.	3.2 Politique concertée d'acquisition d'équipements de recherche + Optimisation et mutualisation	 Délai de formalisation d'une politique et d'un plan concerté d'acquisition de grands équipts Délai réalisation état des lieux 	 Estimation des gains réalisés (gain de négociation et/ou économies d'échelle) 	
RECHERCHE	3.3 Valorisation des recherches communes	 Délai de mise en œuvre d'un observatoire de la valorisation sur recherches en commun. Suivi des actions spécifiques 	 Chiffre d'affaires généré Montant des brevets passés et des licences accordées 	
	3.4 Valorisation de la recherche	Délai de mise en route de ce centre de services de valorisation	 Nombre de clients. Chiffre d'affaires gérés Montant des brevets passés et des licences accordés 	
4. INTERNAT.	4.1 Conduite de projets communs à l'international	 Délai de mise en place de programmes d'actions communs Prise en charge d'actions en particulier () 	 Nb d'accords de coopérations Nb d'étudiants en échange Nb d'enseignants en mobilité Indicateur de notoriété de l'UNAM ? 	
	4.2. Cellules Europe	•	•	
-	5.1 Etudes et ingénierie de l'insertion profess.			
5. FORM.	5.2 Déf. politiques cohérentes de formation continue et VAE	Délai de définition de cette offre FC commune.	Nombre d'actions conjointes (inter-universités).Chiffre d'Affaires réalisé sur cette offre FC.	
CONTINUE	5.3 Promotion activités de CST			
CST, VIE	5.4 Etablissement de politiques doc. coordonnées et mutualisation ressources doc. numériques			
ETUDIANTE	5.5 Application et dev. de l'UNR			
	5.6 Elaboration politique de médecine préventive			

Ce tableau est une synthèse des fiches « missions » figurant au chapitre 2. A lire attentivement et à valider.

- 1. Synthèse des types de coopérations au sein de l'UNAM
- 2. Typologie et objectifs des 14 missions identifiées
- 3. Les processus clés de fonctionnement au sein de l'UNAM
- 4. La charte des membres de l'UNAM
- 5. L'organigramme du PRES l'UNAM et les indicateurs de performance
- 6. La suite des opérations priorités et calendrier
- 7. Conclusion des travaux



Organisation de la suite des travaux

- Les livrables présentés ci-avant sont autant de propositions qu'il convient de partager / valider au sein du groupe de travail avant de les présenter au Conseil d'Administration.
- Leur mise en œuvre supposera ensuite différentes natures de travaux
 - Rédiger les procédures détaillées.
 - Elaborer les supports et les outils correspondants le cas échéant.
 - Promouvoir ces dispositifs auprès des membres (les mandataires, les chargés de mission et leurs correspondants) et des fonctions supports de l'UNAM (...).
 - Planifier / coordonner / suivre la mise en œuvre.
 - Animer un processus d'amélioration continue de ces dispositifs.
- Compte tenu de la densité potentielle des travaux à mener, nous recommandons de les hiérarchiser, de les prioriser.
- C'est le sens de l'exercice qui suit.



Recherche de priorités pour la suite

LAI	LABEL ED RECHERCHE		INT	FORM CONT – CST – VIE ETUDIAN					ANTE				
LAB	PUB	ED	STR RECH	EQU	VALO COMM	VALO (CS)	INT	INSER PROF	FC	CST	DOC	UNR	MED PREV
			Exe	ercice (de prio	risatio	n non i	réalisé	en séa	ance.			

- PR01 Définition des Orientations Stratégiques
- PR02 Elaboration d'une feuille de route annuelle et d'un budget
- PR03 Animation de la convergence inter-membres dans le cadre de certaine des missions de l'UNAM
- PR04 Conduite / coordination d'actions ou de projets ciblés pour compte commun
- PR05 Gestion des ressources humaines (recrutement / évaluation / reconnaissance)
- PR06 Achats (de matières, de prestations, ...)
- PR 07 Reporting / pilotage (suivi de l'activité, du budget et des performances)
- PR08 Communication (au sein de chaque établissement et au-delà)
- PR09 Gestion de le relation « clients / fournisseurs » (contrats de services)
- PR10 Facturation des services (versus Cotisations)



Organisation de la suite des travaux

Actions	Qui	Echéance	Commentaires
 Rédaction du compte-rendu de l'atelier N° 3 	Jean-Pierre LAMBOLEY	7 juin 2010	■ OK.
 Validation / amendement du compte-rendu de l'atelier N°3 	MM Martina, Helfer et Yguel	16 juin 2010	OK (retour de M. Yguel le 16/6)
 Communication du compte-rendu validé à tous les membres du Groupe de Travail « Gouvernance » 	M. Yguel (via JP Lamboley)	16 juin 2010	■ OK
 Lecture du compte-rendu / Réactions des membres du Groupe de travail 	Membres du GTR Gouvernance	23 juin 2010	■ JPL en soutien pour collecter / consolider les remarques et corrections proposées par les membres du GTR.
• Point d'avancement en CA	M. Martina aux Membres du CA	Vendredi 25 juin	■ Créneau de 30 mn ?
 Partage des travaux avec l'ensemble des membres du bureau. 	M. Martina	Juillet ?	■ Date à caler.



- 1. Synthèse des types de coopérations au sein de l'UNAM
- 2. Typologie et objectifs des 14 missions identifiées
- 3. Les processus clés de fonctionnement au sein de l'UNAM
- 4. La charte des membres de l'UNAM
- 5. L'organigramme du PRES l'UNAM et les indicateurs de performance
- 6. La suite des opérations priorités et calendrier
- 7. Conclusion des travaux



Evaluation du 3^{ème} atelier et des livrables proposés

Points forts	Points de progrès
Qualité de la structuration des travaux	
Pas de schémas préétablis.	
Les points sensibles ont été abordés.	



- 1. Synthèse des types de coopérations au sein de l'UNAM
- 2. Typologie et objectifs des 14 missions identifiées
- 3. Les processus clés de fonctionnement au sein de l'UNAM
- 4. La charte des membres de l'UNAM
- 5. L'organigramme du PRES l'UNAM et les indicateurs de performance
- 6. La suite des opérations priorités et calendrier
- 7. Conclusion des travaux



Annexe 1 – Planning général (■ = séquences avec les membres du groupe de travail)

